

TARIFS JOURNALIERS D'HOSPITALISATION 2018

QGDR-EQ-238

PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE

Mode D'hospitalisation	Tarifs au 01-févr-18	Sécurité sociale ou C.M.U (1)	Forfait Journalier	Ticket modérateur ou " 20 % "	Assuré à 100 % (2)	Assuré à 80 % (3) à payer par jour	
					Montant à payer par jour	Les 30 premiers jours consécutifs	A compter du 31 ème jour
Temps plein	678,14 €	542,51 €	15,00 €	135,63 €	15,00 €	135,63 €	15,00 €
De jour	437,98 €	350,38 €	/////	87,60 €	0,00 €	87,60 €	0,00 €
A.F.T : Accueil Familial Thérapeutique	111,02 €	88,82 €	/////	22,20 €	0,00 €	22,20 €	0,00 €

(1) Vous êtes pris en charge à 80 % au titre de votre affiliation à la **Sécurité Sociale** ou au titre de la **Couverture Maladie Universelle**. assurez-vous de la mise à jour de vos informations Carte Vitale ou de votre affiliation effective (Sécurité Sociale ou C.M.U)

(2) Vous êtes pris en charge à 100 % au titre de votre affiliation à la Sécurité Sociale, seul le montant du **Forfait journalier** reste à **vos frais**, à la charge de votre **Mutuelle** complémentaire ou **C.M.U complémentaire**

(3) Différents cas

(3.1) Vous disposez d'une mutuelle Complémentaire (**valable à la date des soins**), la prise en charge du Ticket modérateur et du Forfait Journalier sera assurée selon les termes de votre contrat (**Attention !!!** Prise en charge limitée dans le temps)

(3.2) Vous bénéficiez de la C.M.U Complémentaire (**valable à la date des soins**), la **prise en charge sera Totale**

(3.3) Vous ne disposez d'aucune couverture complémentaire, l'intégralité des sommes dûes vous seront facturées.

Pour toute information complémentaire contactez le
SERVICE FACTURATION HOSPITALISATION (03 20 63 76 00 POSTES 7239 - 7242 - 7243 - 7248)